13 mars 1992 **Vol. 5 - N° 10**

Sommaire

Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc au Danemark	29
Entérite virale du canard (peste du canard) en Malaysia péninsulaire	30
Peste porcine classique en Autriche	31
Peste bovine en Turquie : levée des mesures d'interdiction	31
Rage en Mauritanie	32

SYNDROME DYSGENESIQUE ET RESPIRATOIRE DU PORC AU DANEMARK

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 6 mars 1992 du Docteur E. Stougaard, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Frederiksberg :

S. R. - 1

Date de la première constatation de la maladie : 6 mars 1992.
Date présumée de l'infection primaire : inconnue.
Nombre de foyers distincts à ce jour : un (1).
Identification géographique du foyer : commune de Nordborg, île d'Als, au nord-est de la frontière avec l'Allemagne.

Détails relatifs au foyer :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1	sui	350	...	...	...	...

Commentaires concernant l'effectif atteint : truies et porcelets.

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : signes cliniques frustes ; quelques mises bas prématurées ont été observées au cours de la dernière semaine de février ; les mises bas intervenues durant la première semaine de mars ont eu lieu à terme.

Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour : les mesures de prophylaxie recommandées par la décision la plus récente de la CEE ont été instaurées : les déplacements de porcs dans la commune de Nordborg sont interdits, sauf pour abattage immédiat.

*
* *

ENTERITE VIRALE DU CANARD (PESTE DU CANARD) EN MALAYSIA PENINSULAIRE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 7 mars 1992 du Docteur A.M. Hj Babjee, directeur général des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Kuala Lumpur :

S. R. - 1

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.
Date de la première constatation de la maladie : 18 janvier 1992.
Date présumée de l'infection primaire : inconnue.
Nombre de foyers distincts à ce jour : trois (3).
Identification géographique des foyers : Seberang Perai Selatan, Pinang, par 5° 10' N - 100° 40' E
1. Nibong Tebal
2. Sungai Bakap
3. Simpang Ampat.

Détails relatifs aux foyers :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans les foyers	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1	avi	23 000	...	17 800	...	...
2	avi	22 000	...	19 800	...	...
3	avi	10 000	...	9 000	...	...

Commentaires concernant l'effectif atteint : reproducteurs et pondeuses (foyer n° 1), pondeuses (foyer n° 2), reproducteurs (foyer n° 3).

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : la maladie atteint des canards de tous âges ; elle est présumée avoir été introduite à la suite de l'importation illégale de canards mâles. Les fermes infectées sont proches les unes des autres.

Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour : restriction des transports d'animaux. Information des éleveurs de canards, qui sont invités à signaler si leur élevage connaît un taux de mortalité inhabituel ; tous les prélèvements reçus dans les laboratoires seront soumis à des examens diagnostiques. Recours à la vaccination envisagé.

*
* *

PESTE PORCINE CLASSIQUE EN AUTRICHE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 11 mars 1992 du Docteur P. Weber, directeur des services vétérinaires, ministère de la santé, des sports et de la protection des consommateurs, Vienne :

S. R. - 2 N° 1

Date finale de la période du rapport précédent : 26 février 1992 (voir *Informations sanitaires* **5**, [9], 28)
Date finale de la période du présent rapport : 6 mars 1992.
Date présumée de l'infection primaire : 15 février 1992.
Nombre de foyers distincts à ce jour : trois (3).
Identification géographique des nouveaux foyers : commune de Graz, province de Styrie.

Derniers détails relatifs aux foyers:

N°	Espèce	Nombre d'animaux présents dans les foyers	Information depuis le dernier rapport			
			Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1 *	sui	0	0	0	0	0
2	sui	7	0	0	7	0
3	sui	2	0	1	1	0

* ancien foyer

Commentaires concernant l'effectif atteint : porcs à l'engraissement.

Commentaires relatifs au diagnostic : diagnostic confirmé par l'Institut fédéral de lutte contre les maladies virales des animaux (foyer n° 2 : épreuve sérologique ; foyer n° 3 : épreuve d'immuno-fluorescence).

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : introduction d'animaux provenant de la première exploitation atteinte.

Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport : abattage sanitaire.

*
* *

PESTE BOVINE EN TURQUIE
Levée des mesures d'interdiction

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 11 mars 1992 du Professeur E. Istanbulluoglu, directeur général de la protection et de la lutte contre les maladies, ministère de l'agriculture, de la forêt et des affaires rurales, Ankara :

Aucun nouveau foyer n'ayant été signalé depuis le 15 novembre 1991 (voir *Informations sanitaires* **4**, [46], 154-155), les mesures d'interdiction relatives à la peste bovine ont été levées le 16 janvier 1992.

Au 25 décembre 1991 la totalité du cheptel national de bovins et de buffles, soit 11 836 865 têtes, avait été vaccinée.

RAGE EN MAURITANIE

Texte d'un télex reçu le 11 mars 1992 du Docteur M. El Moctar Ould Moustapha, directeur de l'élevage, ministère du développement rural, Nouakchott :

S. R. - 1

Nature du diagnostic : de laboratoire (épreuve des anticorps fluorescents et test de diagnostic immunoenzymatique rapide).
Date de la première constatation de la maladie : 3 mars 1992.
Date présumée de l'infection primaire : 29 février 1992.
Nombre de foyers distincts à ce jour : un (1).
Identification géographique du foyer : Rache, localité située à une trentaine de kilomètres au nord de Rosso (sud-ouest de la Mauritanie).

Détails relatifs au foyer :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1	cml	30	1	1	0	0

Commentaires concernant l'effectif atteint : chamelle appartenant à un troupeau de 30 têtes.

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : les autres chameaux du troupeau n'ont pas présenté le moindre signe de maladie. Il est probable que la chamelle atteinte ait été mordue par un animal sauvage (chacal). Elle est morte après six jours de maladie.

Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour : isolement du troupeau, qui est encore en observation ; campagne de destruction des fauves et des chiens errants.

*
* *